

BIOCOOP EVREUX - coopérative Nymphéa
 Société Anonyme Coopérative de consommation
 à Conseil d'Administration et à capital variable
 Siège social : 1097 route de Paris
 27930 LE VIEIL EVREUX
 395 179 203 RCS EVREUX

POUVOIR
Assemblée Générale Ordinaire AGO & Extraordinaire AGE « à huis clos »
des jeudi 03/09/20 à 12h00 et vendredi 18/09/20 à 18H30

Je soussigné(e) :

Nom/prénoms :

Date & lieu de naissance :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

N° Sociétaire :

agissant en qualité de coopérateur de la BIOCOOP EVREUX sise 1097 route de Paris - 27930 LE VIEIL EVREUX,

donne pouvoir à :

de me représenter à l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire convoquée le 03/09/20 à 12h00 et le **vendredi 18/09/20 à 18H30** sur seconde convocation faute de quorum suffisant lors de la première assemblée, à « **huis clos** » (en visioconférence) au siège social 1097 route de Paris, 27930 LE VIEIL EVREUX, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Accueil des sociétaires par le Président du Conseil d'administration de la Coopérative ;
- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Constatation du capital variable au 31 décembre 2019 ;
- Renouvellement de mandat des administrateurs ;
- Révision coopérative ;
- Ratification du transfert du siège social
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Exposé et adoption de certaines modifications statutaires ;
- Modification des articles 6,13,14,25,26,27,28,29,30,34,37 des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à la réunion de ladite assemblée et à celle qui pourrait avoir lieu ultérieurement et délibérerait sur le même ordre du jour, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à Le/...../..... signature * :